

Monsieur le chef du Département.



AMBASSADE DE SUISSE

*unde*

Alger, le 8 août 1973

RP no 7

EV/mn

GN					c/a
Datum					B 21. AUG. 73
Visa					<i>Gr.</i>
EPD	B 21. AUG. 73				
Ref. p.A. 21. 31.	<i>Alger</i>				

Monsieur Pierre Graber  
Conseiller fédéral  
Chef du Département politique  
3003 B e r n e

Audience chez le Ministre  
des Affaires étrangères

Sans autre préavis, le Service du Protocole des Affaires étrangères m'informe, aujourd'hui 8 août à 12.45 h., que je serai reçu à 14 h. par le Ministre Abdelaziz Bouteflika, pour la remise de la copie figurée de mes lettres de créance.

M. Bouteflika me reçoit en présence de M. l'Ambassadeur Abdelhamid Adjali, Directeur des Affaires politiques au Ministère des Affaires étrangères, et de son secrétaire personnel. L'audience dure plus d'une demi-heure. Le Ministre est cordial, voire chaleureux. Il est volubile et me laisse à peine le temps de placer les paroles de circonstance, des précisions de notre position, etc. Ses propos sont aimables et souvent si habilement tournés qu'on pourrait s'y laisser prendre. Très vite, il apporte la preuve de sa parfaite connaissance du dossier suisse. Je résume ses propos :

./.



- 2 -

1. Le Ministre des Affaires étrangères souligne tout d'abord combien il apprécie la politique de neutralité active de son homologue helvétique, M. le Conseiller fédéral Pierre Graber. Il n'entend pas porter, par là, un jugement quelconque sur les Conseillers fédéraux qui l'ont précédé à la tête du Département politique. Mais il constate les effets positifs de cette politique et pense que la Suisse a tout à gagner à sortir de sa réserve extrême.
2. Il n'ignore pas que cette politique d'ouverture à l'extérieur du Chef de la diplomatie suisse vaut à ce dernier bon nombre de critiques. Il dit espérer qu'il persévèrera néanmoins dans cette voie, dans l'intérêt d'une compréhension et d'une collaboration plus étroites et constructives entre tous les pays du monde.
3. M. Bouteflika a été très sensible à la visite en Algérie de Mme Graber. Il veut y voir un geste délicat envers son pays, un geste annonciateur de temps meilleurs dans les relations entre l'Algérie et la Suisse.
4. Le Ministre a également apprécié le geste consistant à consacrer la première Conférence régionale des Ambassadeurs de Suisse aux problèmes des pays arabes. Il n'attendait pas de grandes décisions d'une telle réunion, mais pense qu'elle constitue l'une de ces ouvertures heureuses - qu'il salue - de la Suisse vers l'extérieur. Il espère qu'il en résultera peu à peu chez nous une meilleure

./.

compréhension des problèmes du monde arabe, ce dont ce dernier ne pourra que se féliciter.

5. A peine les mots de "monde arabe" prononcés, M. Bouteflika tient à souligner aussitôt qu'il serait erroné de croire que les problèmes touchant ce monde peuvent être considérés et encore moins résolus dans leur ensemble. Il espère que la Conférence du Caire aura permis de faire l'indispensable distinction entre les problèmes très divers de ce monde, entre les optiques non moins diverses des Etats qui le composent et qui sont eux-mêmes si divers. Il tient à souligner que le Maghreb est une entité pour soi, à bien distinguer dans ses affinités, dans ses aspirations, dans ses liens méditerranéens, etc.
6. Revenant à la neutralité suisse, le Ministre rompt une lance en faveur de la Conférence au sommet des non-alignés. Il s'étonne que la Suisse, dont il sait l'intérêt qu'elle porte aux pays en voie de développement, n'ait pas manifesté un plus grand intérêt pour une réunion de cette portée, à l'inverse de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède. (J'ouvre ici une parenthèse pour vous signaler que l'Ambassadeur Adjali m'avait approché exactement dans le même sens, quelques jours auparavant; je me réfère à ce sujet à la lettre adressée à la Direction politique, le 7 août). Après avoir relevé notre non-alignement de fait, M. Bouteflika ne pousse pas plus loin mais passe à un autre sujet, qu'il mentionne délibérément, il semble,

pour démontrer qu'à d'autres occasions la Suisse neutre sait prendre des positions plus tranchées : la CESC.

7. M. Bouteflika dit son appréciation du travail fourni à Helsinki par la délégation suisse et, en particulier, de l'attitude très constructive et coopérante adoptée par cette délégation à l'égard des pays du Maghreb. Il me prie de vous en remercier. Il exprime le voeu que cette coopération va pouvoir se poursuivre d'autant plus activement que la prochaine réunion se tiendra à Genève.
8. Le Ministre des Affaires étrangères dit ignorer, dans le détail, les activités industrielles et commerciales suisses en Algérie. Mais il sait qu'elles se développent. Il s'en félicite, car il voit là la preuve de l'intérêt grandissant que notre pays porte à l'évolution de l'Algérie mais aussi d'une heureuse complémentarité entre nos deux pays, dont chacun pourra tirer avantage.
-  9. Le Ministre aborde alors avec beaucoup de prudence et de réserve un sujet dont il souligne, avant même de l'avoir précisé, l'importance et le caractère confidentiel. Le gouvernement algérien aurait décidé récemment de revoir toute l'organisation de la défense nationale, de la repenser en portant l'accent sur la défense totale du pays. Le gouvernement souhaiterait pouvoir bénéficier des expériences faites dans ce domaine par d'autres pays. L'originalité comme aussi l'efficacité du système de défense suisse ont frappé les

- 5 -

responsables, qui aimeraient mieux le connaître. Un groupe d'officiers algériens pourrait par exemple se rendre à cet effet en Suisse; ou encore, un groupe d'officiers suisses pourrait venir en Algérie. Le gouvernement algérien est parfaitement conscient du caractère particulier de sa demande et serait dès lors prêt à accepter les conditions que le gouvernement suisse pourrait désirer mettre à une telle coopération : visite aussi peu voyante que possible, discrétion assurée avant et après la visite, etc. Sur ce dernier point, M. Bouteflika tient à souligner que seuls deux ou trois de ses collaborateurs au Ministère sont, avec lui, au courant de ce projet. Il exprime le vœu que je saisisse l'occasion de mon prochain séjour en Suisse, pour vous en entretenir.

10. Faisant une très brève allusion au fait que je n'ai toujours pas présenté mes lettres de créance, M. Bouteflika fait état du calendrier extrêmement chargé du Président. Il me confie en outre, d'une voix basse que les autres personnes présentes ne peuvent entendre, que l'état de santé du Président aurait également été un obstacle; un fait, ajoutait-il, dont le gouvernement fédéral est sans doute informé, puisque le médecin du Président est suisse (?). Il m'assure qu'il n'y a en tout cas rien, absolument rien de politique dans l'attente qui m'a été imposée (ce qui recoupe le message que M. Chanderli m'avait fait, le 19 juillet, de la part d'un des plus hauts fonctionnaires de la

./.

- 6 -

Présidence, message dont j'avais aussitôt informé M. l'Ambassadeur Thalmann). Le Ministre poursuit en laissant entendre à mots couverts qu'il y aurait eu également d'autres raisons, de seconde importance. Propos ambigu, accompagné d'un grand sourire et qui laisse place à toutes les interprétations : allusion à la coordination peu satisfaisante entre les services du protocole du Ministère, du Ministre et du Président (il semble par exemple que les demandes d'audience ne sont pas toujours transmises, en temps voulu); persistance de l'humeur due à l'affaire Khider et que le récent jugement de Genève n'aurait peut-être pas entièrement apaisée; ou encore persistance chez le Président des sentiments mitigés, pour ne pas dire plus, qu'il semble avoir toujours nourris à l'égard de notre pays; etc., etc.

11. Pour terminer, M. Bouteflika se félicite des bonnes relations qui existent actuellement entre l'Algérie et la Suisse et me prie de vous faire savoir qu'il serait très heureux de vous accueillir en Algérie et de pouvoir discuter à cette occasion de nos relations, qu'il espère voir prendre une tournure toujours plus confiante et constructive.

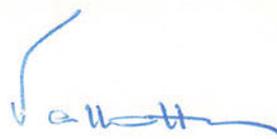
En bref, entretien extrêmement détendu, conduit avec la plus souriante aisance par un homme très sûr de lui et remarquablement habile. Je dois relever que c'est un accueil non moins aimable et détendu qui m'a été réservé lors des contacts que j'ai eus jusqu'ici

./.

- 7 -

au Ministère des Affaires étrangères, chaque fois que je le demandais et cela malgré mon statut bancal. J'en retire l'impression que le Ministère des Affaires étrangères est embarrassé par le retard apporté à la présentation de mes lettres de créance, retard qui ne lui est pas imputable. Il semble en fait, ainsi que cela m'a souvent été dit, que le Protocole de la Présidence agit absolument à sa guise, le Protocole du Ministère des Affaires étrangères ne faisant que transmettre et régler les détails. Reste à savoir, ou à tenter de savoir, si le Protocole de la Présidence suit quelque ordre du grand patron, en faisant ainsi durer l'attente; et, dans l'affirmative, pourquoi. J'espère être en mesure, le jour où il me sera enfin donné de présenter mes lettres de créance, de subodorer quelque chose sur ce point, qu'il serait intéressant de pouvoir élucider pour la suite de nos relations avec l'Algérie.

L'Ambassadeur de Suisse:





## AMBASSADE DE SUISSE

Alger, le 8 août 1973

Résumé du RP no 7 du 8 août 1973Audience chez le Ministre  
des Affaires étrangères

Le Ministre Bouteflika, aussi cordial que sûr de lui et habile, fait un tour du dossier suisse, qu'il connaît fort bien. Ses propos se résument, entre autres, à ceci :

- Le Ministre constate les effets positifs de la politique de neutralité active que la Suisse observe depuis peu. Il pense que notre pays a effectivement tout à gagner à sortir de sa réserve extrême.
- Parlant des problèmes des pays arabes, M. Bouteflika émet l'espoir que la Conférence du Caire aura permis de faire l'indispensable distinction entre les problèmes très divers de ce monde, entre les optiques non moins diverses des Etats qui le composent et qui sont eux-mêmes si divers. Il tient à souligner que le Maghreb est une entité pour soi, à bien distinguer dans ses affinités, dans ses aspirations, dans ses liens méditerranéens, etc.

- 2 -

- Le Ministre rompt une lance en faveur de la Conférence au sommet des non-alignés. Il s'étonne que la Suisse, dont il sait l'intérêt qu'elle porte aux pays en voie de développement, n'ait pas manifesté un plus grand intérêt pour une réunion de cette portée, à l'inverse de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.
- Après avoir relevé notre non-alignement de fait, M. Bouteflika passe à un autre sujet, qu'il mentionne délibérément, il semble, pour démontrer qu'à d'autres occasions la Suisse neutre sait prendre des positions plus tranchées : la CESC. Il dit son appréciation du travail fourni à Helsinki par la délégation suisse et, en particulier, de l'attitude très constructive et coopérante adoptée par cette délégation à l'égard des pays du Maghreb.

Lauth